

## INFOS COMMUNALES :

### *Edito du Maire*

Chères Salouasiennes, Chers Salouasiens,

Nous voici déjà au mois de juillet, et avec lui s'ouvre, et j'espère pour le plus grand nombre, la période des vacances. Nos écoliers ont désormais pris ce chemin depuis le 3 juillet. Pour certains ce sera la route vers le collège, pour d'autres, je le souhaite, le retour en septembre prochain dans notre belle école « Louise de la Moissonnière ». Les dernières semaines furent bien difficiles avec le confinement qui a frappé notre pays mais même si l'épidémie marque le pas, conservons les gestes barrière pour nous protéger et protéger ceux qui nous entourent. Ce mois de juin nous rappelle que les grosses chaleurs arrivent ainsi que les périodes de canicule, nous sommes à la merci des conditions climatiques. La vigilance est de mise pour les plus âgés et les plus fragiles. Veillez à vous hydrater régulièrement et à rester au frais. Veillons et restons proches de ceux qui sont seuls et loin de leur famille. Je compte aussi sur vous pour veiller les uns sur les autres ainsi que pour nous alerter si un danger apparaissait pour l'un de vos proches ou l'une de vos connaissances. C'est en ces situations que le mot **solidarité** prend tout son sens.

De même, dans le même ordre d'idée, j'attire l'attention de tous. Des tentatives de cambriolage ont eu lieu sur notre commune. **Soyons vigilants**. Fermons nos portes lorsque nous partons et prêtons un œil attentif à ce qui se passe autour de nos maisons afin de prévenir d'éventuels vols.

Comme chaque année à l'occasion des grandes vacances, je vous rappelle que vous pouvez signaler votre absence à notre police municipale pour qu'elle puisse assurer la surveillance de votre domicile. Nous renouvelons l'Opération « **Tranquillité vacances** »

Je souhaite à chacun de passer un bel été.

Bonnes vacances  
Soyons vigilants

**Monsieur Franck Darragon**

Maire de Salouël

En raison de l'épidémie du Coronavirus, les horaires de la Mairie sont modifiés pour une durée indéterminée.

	Matin	Après-midi
Du lundi au vendredi	9H00 – 13H00	FERME

- Etat-civil** : Un accueil est assuré, seules les déclarations de décès et les reconnaissances seront traitées. Pour les demandes d'acte (naissance, mariage, décès), merci de bien vouloir faire votre demande soit courrier, soit mail à [mairie@salouel.com](mailto:mairie@salouel.com) avec les justificatifs (carte d'identité, livret de famille etc...) ou sur service public.
- Urbanisme** : sur rendez-vous uniquement (dépôt de dossier).  
Pour tout renseignement, privilégiez le téléphone au 03.22.33.36.36 ou le mail à [mairie@salouel.com](mailto:mairie@salouel.com).  
Plan Local d'Urbanisme : consultable sur le site de la commune : [www.salouel.com](http://www.salouel.com).

**Astreinte des élus** : Week-end et jours fériés : **06 37 50 59 60**.

**Police Municipale** : 03.22.33.36.37. En dehors des horaires d'ouverture de ces services de Police, composez le **17**.

**Collecte des déchets du mois d'août** :

**Bacs verts** (déchets ménagers) : 4 – 11 - 25

**Bacs jaunes** (recyclables – semaine paire) : 5 - 19

**Encombrants** : 1<sup>er</sup> jeudi des mois de février, mai, août et novembre.

**Pour tout renseignement, contacter le 03.22.33.12.12**



## TRANSPORTS SCOLAIRES

Pour les collégiens et lycéens de moins de 16 ans, les transports scolaires sont gratuits à hauteur de 2 voyages par jour scolaire.

Cette gratuité est couverte par la compensation prévue au contrat de Délégation de Service Public et versée par Amiens Métropole.

Passé cet âge, Amiens Métropole prend en charge financièrement le transport des collégiens et lycéens de plus de 16 ans habitant ou faisant leurs études sur Amiens Métropole à hauteur de 65 % . Ainsi, les familles règlent une participation financière de 35% soit 99.60 euros pour une année scolaire.

Toutefois, nous tenions à porter à votre connaissance que le Conseil Municipal a pris la décision de prendre en charge cette quote-part de l'abonnement « Scolaire + 16 ans » pour chaque jeune de la commune.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous présenter chez KEOLIS/AMETIS à côté de la Gare du Nord.

**Logement C.C.A.S** : Vous recherchez une location, nous avons un T1 vacant résidence Henri Grémont à Salouël d'une superficie de 33 m<sup>2</sup> comprenant une entrée, un séjour, une cuisine, une salle de bain et un W.C. Chauffage et chauffe-eau électrique.

**Pour plus de renseignements, merci de prendre contact avec la Mairie.**



## L'accueil périscolaire recrute !

Nous recherchons des animateurs H/F, titulaires du BAFA ou équivalent ou en formation, motivés, dynamiques et forces de propositions pour accompagner nos jeunes pendant les temps périscolaires, matin midi et soir sur le temps scolaire, mais aussi le mercredi toute la journée.

Si cela t'intéresse, vite, dépose ton CV et ta lettre de motivation en mairie.

A vos claviers.



**Samedi 31 Août 2020** aura lieu le 76ème anniversaire de la libération de notre commune par les forces britanniques. Une cérémonie à laquelle vous êtes invités, est organisée à 18H30. Rendez-vous à la salle Jean Jaurès dès 18H15 pour nous rendre jusqu'aux sépultures des soldats anglais. Une gerbe de fleurs sera déposée. A l'issue de cette cérémonie, le verre de l'amitié sera servi.

## Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

Pour éviter les mauvaises surprises, mettez toutes les chances de votre côté. Prudence, vigilance, anticipation : vous trouverez ici les bons réflexes à développer sans attendre.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

### Ne commettez pas d'imprudence

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

### En cas de cambriolage

Prévenez immédiatement le commissariat de police au 03.22.33.36.37.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés.

## VOS DEMARCHES

### Partez-en vacances en toute sécurité



Vous allez bientôt partir en vacances et vous craignez pour votre habitation. Vous pouvez demander à la Police Municipale de surveiller votre domicile.

Il s'agit d'un service de sécurité gratuit. Pour en bénéficier, rien de plus simple : il suffit de vous rendre au Poste de Police Municipale afin de renseigner une fiche ou de la télécharger sur le site de la commune : [www.salouel.com](http://www.salouel.com).

Nous vous conseillons de prévenir vos voisins ou amis de votre départ, ils pourront signaler toute anomalie.

### Union Départementale des Associations – Point Conseil Budget

Le Point Conseil Budget (PCB) est un service ouvert à tous, dans lequel une personne qualifiée est à votre écoute et peut vous apporter des conseils gratuits et personnalisés concernant la gestion de votre budget.

Le PCB vous informe et vous conseille lorsque :

- vous souhaitez améliorer la gestion de votre budget (épargne, crédits, assurances, impôts, factures d'électricité / gaz ou téléphone, ...);
- vous rencontrez une situation financière difficile (baisse de vos revenus ou augmentation de vos charges par exemple);
- vous souhaitez anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle.

**Vous pouvez les contacter au : 07 86 86 31 98**

[pcb@udaf80.org](mailto:pcb@udaf80.org)

## VIE ASSOCIATIVE

### Val de Selle Music :



Vous avez 4 ans...77 ans et plus, **Val de Selle Music**, Maison des associations à SALOUEL, propose des cours individuels : batterie, chant, clarinette, cor, flûte, guitare classique et électrique, piano, synthétiseur, saxophone, trompette, violon, etc... avec solfège et ateliers (orchestre, guitare, chorale, percussions corporelles). Tarif en fonction du quotient familial.

Les gestes barrière seront mis en place.

Inscriptions : [mercredi 2 septembre 2020](#) de 15h à 18h, [vendredi 4 septembre 2020](#) de 17h à 19h30 et [samedi 5 septembre 2020](#) de 9h à 12 h.

Maison des associations 10 rue Ferdinand Buisson à SALOUEL.

Renseignements : tel [06 51 55 39 22](tel:0651553922) ou [ecoledemusiquesalouel@gmail.com](mailto:ecoledemusiquesalouel@gmail.com)

Mairie de SALOUEL : 10, rue Ferdinand BUISSON - 80480 SALOUEL

Tel : 03.22.33.36.36 – Fax : 03.22.33.36.39

Mail : [mairie@salouel.com](mailto:mairie@salouel.com)

IPNS

## Les Amis de la bibliothèque :

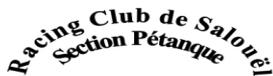
La configuration de la bibliothèque ne rend pas possible une réouverture actuellement.

La dotation d'un ordinateur nous permettra de vous recevoir probablement dès le mois de septembre. Nous œuvrons activement dans ce sens.

Vous pourrez toutefois rapporter les livres empruntés, une permanence se tiendra :

Mardi 21 et mardi 28 juillet de 16h à 17h 30

Vendredi 17, 24, 31 juillet de 17 h à 18h 30



Bonjour à tous,

Tout d'abord je vous espère en pleine forme ainsi que vos proches et que cette phase de confinement se déroule dans les meilleures conditions.

Nous devons faire face à une période inédite qui transforme notre mode de vie et modifie nos habitudes notamment dans nos relations au quotidien.

Avec le déconfinement progressif. Notre pays va essayer de reprendre un rythme de fonctionnement un peu plus « normal » mais nous savons bien que cette nouvelle période ne ressemblera pas à ce que nous connaissions avant le confinement. De nombreuses activités ne pourront reprendre notamment la pratique de la Pétanque à Salouël. A ce jour, nous avons très peu de visibilité sur d'éventuelles reprises. Nous vivons les évolutions au jour le jour, que ce soit via les annonces gouvernementales, les préconisations et recommandations de notre Ministère des Sports ou de la Mairie de Salouël.

Pour les sports pratiqués en extérieurs : cyclisme, cyclotourisme et randonnée pédestre, la pratique est de nouveau possible à compter du 11 mai, sous réserve que cette dernière soit réalisée de manière individuelle. Les différentes fédérations délégataires ainsi que le ministère des sports ont émis un ensemble de règles de bonnes pratiques comme la distanciation sociale, la limitation des rassemblements ... Vous comprendrez aisément que dans l'état actuel, notre club de pétanque à travers ses bénévoles ne peut assurer la mise en œuvre de ces nouvelles règles de fonctionnement. Dans l'immédiat, pour ces activités, vous pourrez reprendre sous votre responsabilité une pratique libre, en plein air et individuelle de votre sport, notre section de Pétanque de Salouël ne sera pas habilitée à organiser, encadrer ou gérer des événements collectifs. Merci de votre compréhension et à l'année prochaine.

Avant de pouvoir nous retrouver, portez-vous bien et prenez soin de vos proches,

Sportivement

Thierry Picot, Président du Club Pétanque de Salouël

## Le Golf Club de Salouël Amiens Métropole retrouve ses espaces et ses activités...

Après une longue période d'inactivités liées à la pandémie Covid-19, le Golf a été autorisé à rouvrir ses installations « extérieures » à partir du 12 mai dernier

Nous accueillons actuellement 100 joueurs par jour et 1 mois après la réouverture du parcours, 90% de nos adhérents étaient revenus.

Après la reprise des activités d'enseignement et de celles de l'Ecole de Golf, le Club renoue avec l'organisation de journées d'animations et de compétitions

Avant la rentrée et pour lancer l'opération « Tous au Golf » qui proposera des journées d'initiation en septembre, des journées « Découverte » sont programmées pendant la période estivale.

Inscrit sur la plateforme en ligne [www.monclubpresdechezmoi.com](http://www.monclubpresdechezmoi.com) le Club participera à l'opération « carte passerelle », opération portée par le CNOSE, l'USEP et l'USGEL qui a pour ambition d'augmenter la pratique sportive des enfants en club.

Rédacteur : Daniel Lefèvre

**Salouël Gym et Harmonie** : Malgré cette année assez complexe au vu du Covid-19 avec l'annulation de notre spectacle et le suspend des cours durant ces mois de confinement, nous tenons à remercier la Mairie, qui dès le déconfinement, s'est mobilisée afin que les derniers cours de notre association puissent avoir lieu en extérieur. N'hésitez pas à venir nous voir à la rentrée au sein de nos divers cours (Zumba, renforcement musculaire, atelier chorégraphie, cardio...), vous aurez accès à deux séances d'essais gratuits avant toute inscription ! Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à nous envoyer un message sur notre page Facebook : *Salouël Gym et Harmonie*, ou sur notre adresse : [gymetharmonie@gmail.com](mailto:gymetharmonie@gmail.com) Bonnes vacances à tous et à très bientôt !

✂ -----

## Inscription newsletter de la commune par SMS

Cette inscription est très importante puisqu'elle vous permettra de recevoir au plus vite les infos concernant la commune. (Exemple : fuite de gaz, d'eau, coupe d'électricité, travaux, problèmes sanitaires, qualité de l'air, distribution de masques, évènements...etc...)

Elle est, bien sûr, tout à fait libre.

A déposer à la mairie ou par mail : [mairie@salouel.com](mailto:mairie@salouel.com).

N'oubliez pas votre signature.

Nom et Prénom : .....

Adresse : .....

Numéro de téléphone : ...../...../...../...../.....

Adresse mail :.....

Vous pourrez à tout moins vous désinscrire de la liste de diffusion, en transmettant votre demande en Mairie.

Fait à Salouël

Signature

*Le Maire de Salouël sis à 10 rue Ferdinand Buisson a désigné l'Adico sis à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données. Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la réalisation du traitement : inscription newsletter sms. Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées.*

*Les données ne sont destinées qu'à la Mairie de Salouël et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées pour une durée illimitée.*

*Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.*

*Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter [mairie@salouel.com](mailto:mairie@salouel.com) ou Mairie -10 rue Ferdinand Buisson 80480 SALOUEL. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.*